

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 juin 2024

Délibération n°2024/204

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 37 Votants : 55 Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Clonas-sur-Vareze sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2024

### MEMBRES PRESENTS :

ASSIEU	Mr Jean Michel SEGUI
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme Nelly CLARET
BEAUREPAIRE	Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mr Kénan SOLMAZ
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme Christelle GRANGEOT
BOUGE CHAMBALUD	Mr Sébastien ANDRE
CHANAS	Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
CHEYSSIEU	Mr Gilles BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	Mr Régis VIALLATTE
JARCIEU	Mr Yann BERHAULT
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – Mr Sébastien COURION
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
MONSTEROUX MILIEU	Mr Denis MERLIN
PISIEU	Mr Jean Luc DURIEUX
PRIMARETTE	Mr Serge MERCIER
REVEL TOURDAN	Mme Sylvie DEZARNAUD
ROUSSILLON	Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL - Mme Marie Christine HAINAUD – Mme Nathalie LIHOSSIER
SABLONS	Mr Laurent TEIL
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Frédéric DESSEIGNET
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr Axel MONTEYREMAR
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI - Mme Christine RABIER – Mme Aïda CHOUCANE
SAINT PRIM	Mr Michel CROS
SAINT ROMAIN DE SURIEU	Mr Robert MOUCHIROUD
SALAISE SUR SANNE	Mr Gilles VIAL
SONNAY	Mr Claude LHERMET

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mr Christian MONTEYREMARD pouvoir à Mr Régis VIALLATTE – Mr Yannick PAQUE pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN - Mme Annie MONNERY pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD - Mme Elisabeth TYRODE pouvoir à Mme Christelle GRANGEOT - Mr Jacques GARNIER pouvoir Mr Axel MONTEYREMARD – Mr Thierry DARBON pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mme Delphine ALBUS – Mr Michel PASCAL pouvoir à Jean Luc DURIEUX - Mr Robert DURANTON pouvoir à Mr René PEY - Mr Gérard BOUSSARD pouvoir à Mme Josette BONNET – Mme Nathalie MOREL pouvoir à Mr Laurent TEIL - Mr Olivier MERLIN pouvoir à Mme Sandrine LECOUTRE - Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mme Aïda CHOUCANE - Mr Claude RULLIERE pouvoir à Mr Louis CORRADINI – Mme Françoise BUNIAZET pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mme Dominique GIRAUD pouvoir à Mr Serge MERCIER – Mr Xavier AZZOPARDI pouvoir Mme Christine RABIER – Mr Jean Marc REY pouvoir à Mr Denis MERLIN

**EXCUSES** : Mr Jean Michel DOLPHIN – Mr Yann FLAMANT – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT - Mr Gilbert MANIN – Mme Karelle OGIER - Mr Laurent ILTIS – Mr Bernard PERNOT – Mr Denis CHAMBON – Mr Gérard BECT – Mr Luc SATRE

Mme Christelle GRANGEOT a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Emploi – insertion : attribution de subventions au titre du dispositif de soutien aux structures d’insertion par l’activité (SIAE)**

Madame la Vice-Présidente à l’Emploi et à l’Insertion rappelle que, par délibération du 22 janvier 2020, le Conseil communautaire d’EBER a instauré un dispositif de subvention visant à soutenir les structures d’insertion par l’activité économique qui contribuent à favoriser l’insertion professionnelle des personnes les éloignées de l’emploi.

Pour mémoire, les aides communautaires portent sur :

- Le fonctionnement des structures pour contribuer à un accompagnement qualitatif des personnes en insertion selon les modalités suivantes :
  - Ateliers et chantiers d’insertion et entreprises d’insertion dont le siège et/ou un établissement est situé sur Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes : subvention calculée sur la base de 1 000 € par poste d’insertion conventionné par l’Etat.
  - Associations intermédiaires et entreprises de travail temporaire d’insertion ayant leur siège et/ou un établissement implanté sur une intercommunalité limitrophe et accueillant au moins 5 salariés résidant sur EBER/an : subvention forfaitaire annuelle de 1 500 €.
- Le premier investissement en cas d’installation de nouvelles structures d’insertion par l’activité économique sur le territoire ou de création d’une nouvelle activité d’une structure existante implantée sur EBER : taux de subvention de 20% des dépenses éligibles plafonnée à 5 000 €.

Au titre de l’année 2024, 4 dossiers ont été reçus pour un montant total de subventions demandées de 10 900 €.

Aucune demande de subvention pour le soutien au premier investissement n’a été déposée.

La commission Emploi Insertion du 4 juin 2024 a émis un avis favorable sur cette proposition d’affectation pour un montant total de 10 900 €.

\*\*\*

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les statuts de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité de ses membres,**

**APPROUVE** le vote des subventions au titre du soutien au fonctionnement pour l'année 2024 des structures d'insertion suivantes :

- Association OSEZ : 7 900 € répartis entre l'Atelier Chantier d'Insertion Osez Nature à hauteur de 6 400 € et l'Association Intermédiaire à hauteur de 1 500 € ;
- Association Idéal : 1 500 € ;
- Ergos ETTI : 1 500 €.

**ACTE** d'une prise en compte des dépenses à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**INSCRIT** les crédits nécessaires au compte 6574 du budget 2024,

**MANDATE** Madame la Présidente ou, en son absence, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président, pour prendre signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

**CHARGE** Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable du Roussillonnais, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
La Présidente  
**Sylvie DEZARNAUD**